MÉNESTREAU-EN-VILLETTE

Une souscription pour l'église est lancée

Dernièrement, la Fondation du patrimoine s'était associée aux premières tranches de restauration de l'église Notre-Dame, en mobilisant le mécénat de particuliers et d'entreprises.

Samedi, Bernard Velat, délégué départemental de la Fondation, était présent sur la commune pour lancer une deuxième souscription.

PATRIMOINE. Les élus et le prêtre de la paroisse ont visité l'église, avec le délégué de la Fondation du patrimoine.

Abattre la voûte en plâtre

La nouvelle tranche de travaux va mettre en valeur l'intérieur de l'édifice. Il est, en effet, envisagé d'abattre la voûte en plâtre du XIXe siècle pour rendre visible la charpente en bois du XVIe siècle, dite en coque de bateau inversé.

L'achèvement de la réfection de la façade, fortement dégradée sur les côtés est et sud, au chevet et au cœur, est également à l'ordre du jour. Enfin, la mise à jour et la restauration des peintures murales datant du XIIIe siècle, très rares dans le Loiret, feront que ce programme de travaux apportera une dimension nouvelle à l'église, tant sur le plan esthétique que culturel.

Le coût de ces travaux est échelonné sur deux exercices budgétaires. La première tranche extérieure est de 262.400 euros et la deuxième tranche intérieure est de 405.100 euros.

Ce projet est donc ambitieux et la municipalité met beaucoup d'espoir dans le mécénat auprès des particuliers et des entreprises à travers la Fondation du patrimoine pour continuer à sauvegarder l'église Notre-Dame. ■